

PROCÈS VERBAL DE RÉUNION
CONSEIL MUNICIPAL du 26 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 26 juin à 20 heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Gençay, sous la présidence de M. François BOCK, Maire de Gençay, dûment convoqués le 19 juin 2025.

Présents : François BOCK, Maire, Claude FERRON, Joël LAFRECHOUX, Roselyne LACOUTURE, Patrice COURTAUD, adjoints, Françoise PERIDY, Pascal THIBAUT, Sophie VERGNAUD, Thierry INGRAND, Maud CERISIER, Christian PENOT, Cécile CERISIER, Dominique GUYONNET, Fabienne GILLES-ROUSSEAU, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec procuration :

Isabelle BOETSCH pouvoir à Claude FERRON

Sophie LE SIRE ROUILLON pouvoir à François BOCK

Absents excusés :

Sarah COLLOBER

Sylvie DENIS

Renaud ROBERT

Le secrétariat a été assuré par : Sophie VERGNAUD

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages : 16

La séance débute à 20h00.

1 – Demande de subvention AAPMA

L'association a dû se réorganiser suite au décès de son président Jean BIBAUD.

Elle a fait parvenir tardivement une demande de subvention qui est proposée au conseil municipal.

La demande est de 100€

Vote 16 Pour

2 – Amortissement aide OPAH-RU

L'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation des biens et de dégager des ressources destinées à les renouveler.

Toutes les collectivités, quelle que soit leur taille, doivent procéder à l'amortissement au prorata temporis des subventions d'équipement versées (compte 204) conformément à l'article R. 2321-1 du CGCT.

Suite aux versements des primes accession dans le cadre du programme Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain, imputés au compte 20422, le Maire propose au Conseil Municipal une durée d'amortissement de 5 ans.

Vote 16 Pour

3 – Décision modificative : neutralisation des amortissements

Une écriture de régularisation doit être effectuée pour la neutralisation des amortissements des aides OPAH-RU.

Section Investissement en dépenses : par le compte 198

Puis constatation de l'amortissement en section de fonctionnement en recettes : compte 7768

Vote 16 Pour

4 –Tarifs des bureaux partagés de la Maison de Santé

Il convient de déterminer les tarifs des bureaux partagés de la Maison de santé.

Ces bureaux sont actuellement occupés par un nutritionniste, un ostéopathe et un psychologue.

Les tarifs proposés sont dégressifs selon le nombre de jours d'occupation mensuelle :

Nbre jour/mois	1j	2j	3j	4j
	104€	198€	282€	355€

Vote 16 Pour

5 – Régularisation écriture comptable 2024 Vente de la maison du 26 Rue St Avold

En 2024, la collectivité a vendu la maison sise 26 Rue Saint-Avold.

L'écriture de cession ayant été enregistrée sans valeur nette comptable, sur demande du Trésor Public, il est nécessaire de la rétablir.

A cet effet, il est demandé au comptable de comptabiliser les écritures en écritures d'ordre non budgétaires de cette manière :

Réintégration de trop sortie du bien :

Débit au 21321 et un crédit au 1021 pour un montant de 75 665.89 € (114 000 – VNC)

Puis constatation de la plus-value :

Débit au 1068 et un crédit au 192 pour un montant de 75 665.89 € (114 000 – VNC)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de régulariser cette écriture comptable en rétablissant la valeur nette comptable.

Vote 16 Pour

6– Tarifs cantine garderie 2025-2026

Tarifs garderie :

Le Maire propose à l'assemblée pour la rentrée scolaire 2025-2026 de fixer les horaires d'ouverture de la garderie et les tarifs comme suit :

Tranche Quotient Familial	Garderie matin 7h30/8h20	Garderie Soir 1 ^{ère} heure avec Gouter	Garderie Soir 2 ^{ème} heure
		16h-17h30	17h30-18h30
0 à 599	1 €	2 €	1 €
600 à 999	1.20 €	2.30 €	1.20 €
1000 à 1499	1.40 €	2.60 €	1.40 €
Sup à 1500	1.60 €	2.90 €	1.60 €

Tout retard des parents pour récupérer leur(s) enfant(s) fera l'objet d'une majoration tarifaire de 40 € par enfant.

Après 2 retards, la majoration sera de 100 € par enfant avant EXCLUSION.

Tarifs restauration scolaire :

Par enfant	3,80€
Par adulte	5,00€

Vote 16 Pour

Il est constaté une grande satisfaction sur la qualité et les quantités des repas servis.

7 –Règlement intérieur de la garderie

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les modifications du règlement intérieur des temps périscolaires pour la rentrée scolaire 2025-2026, ci-après :

Heures d'ouverture et tarifs

*Art. 2 – La garderie fonctionne uniquement en période scolaire (sauf mercredi, samedi et dimanche).
Les horaires d'ouverture de la garderie sont déterminés comme suit :*

Tranche Quotient Familial	Garderie matin 7h30/8h20	Garderie Soir 1^{ère} heure avec Gouter 16h-17h30	Garderie Soir 2^{ème} heure 17h30-18h30	Garderie Après Soutien Scolaire sans goûter 17h15-18h30
0 à 599	1€	2€	1€	1.50€
600 à 999	1€20	2€30	1€20	1.70€
1000 à 1499	1€40	2€60	1€40	1.90€
Sup à 1500	1€60	2€90	1€60	2.10€

Le prix du repas de cantine est de :

- 3€80 pour les enfants*
- 5€ pour les adultes*

Les tarifs de garderie sont déterminés selon le Quotient Familial.

Si Non présentation du QF, facturation au QF le plus élevé.

Il est demandé aux parents de respecter scrupuleusement ces horaires.

Tout retard des parents pour récupérer leur(s) enfant(s) fera l'objet d'une majoration tarifaire de 40 € (par enfant).

Après 2 retards, majoration de 100 € (par enfant) avant EXCLUSION.

Vote 16 Pour

8 –Vente du 26 Place du Marché

L'immeuble est loué depuis 2021 par Marjolaine DEMON commerce de chaussures « PAZAPA ».

Des travaux d'urgence de toiture avaient alors été effectués pour un montant d'environ 30 000 €.

Comme convenu, il lui est proposé la cession du local de 128 m2 au prix de 35 000 €.

Vote 16 Pour

9 –Point immobilier

* Rénovation du logement du 2 ter Rue Carnot – Utilisation de l'Activ 3 du Département

Travaux	46 301,73 €
Activ 3	37 041,38 €
Autofinancement	9 260,35 €

*Parking salle des fêtes : devis Arlaud Iribarren

Travaux	11 336,00 €
Activ 3	6 234.14 €
Autofinancement	5 101.86 €

10 – Questions diverses

- Fabienne ROUSSEAU GILLES présente le diaporama photo du voyage effectué par le comité de jumelage Gençay-Breckerfeld, en Allemagne en mai 2025.
Des festivités ont été préparées pour les 80 ans de la fin de la Deuxième Guerre Mondiale ; un moment émouvant avec :
Cérémonie œcuménique pour la Paix avec l'interventions des Présidents, la participation des élèves du collège de Gençay qui avaient préparé des chants, un échange de cadeaux : cette année le comité a offert un fond de poésie de Robert BADINTER et pour finir la présentation d'un court métrage réalisé par les CP de l'école primaire sous l'égide de Mme BAILLOT.
Le séjour a été ponctué de visites et de moments conviviaux.
Les élèves de Gençay sont revenus avec une photo de groupe prise avec les collégiens allemands.
- Un conseiller signale un trou de 1m50, situé route de Civray, mal signalé et protégé par une simple rubalise.
Ces travaux concernent le déploiement par SOGETREL de la fibre : les entreprises sous-traitantes ne font pas toujours attention à la sécurité de leurs salariés ni à celle des riverains. Un signallement de ce danger sera fait à l'entreprise concernée.
- Calendrier des prochaines manifestations :
Samedi 28 juin Spectacle humoristique
- Dimanche 29 juin Randonnée Gencéenne

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h07

Sauf urgence, la prochaine réunion du conseil municipal est fixée au jeudi 25 septembre 2025.

Sophie VERGNAUD